

Les jeunes aimeraient entendre la musique à la Bergerie après y avoir joué au sable

LIEU CULTUREL

L'Association morgienne d'activités culturelles (AMAC) est intéressée par les locaux de la garderie. Les bambins devraient en effet quitter l'établissement en bordure d'autoroute suite à la création du Centre de vie infantine.

Pas facile de trouver un lieu pour organiser des concerts. Les membres de l'AMAC en savent quelque chose, eux qui produisent des rassemblements musicaux. Pas facile non plus de combattre l'idée voulant que les jeunes Morgiens «n'ont qu'à sortir à Lausanne» et que «Morges n'est que la banlieue de la capitale».

Depuis plusieurs années, l'AMAC - présidée par Magali Züger qui regrette que les jeunes quittent Morges pour Lausanne - est donc à la recherche d'un lieu destiné aux 18-35 ans. Pour y proposer des concerts mais également développer des activités culturelles plus larges, dans des genres différents: cours, théâtre, ateliers, conférences, etc. «Avec la disparition des locaux des anciennes usines Oulevay, au Pont-Neuf et au Sablon, il y a vraiment peu de surface libre pour accueillir des locaux: on se jette presque sur chaque centi-



ALAIN ROUÏCHE

Magali Züger, étudiante en économie à l'Ecole hôtelière de Lausanne et présidente de l'AMAC, devant la garderie de la Bergerie.

«Les jeunes quittent souvent Morges pour Lausanne. Le risque, c'est que la ville devienne «senior»»

MAGALI ZÜGER,
PRÉSIDENTE DE L'AMAC

mètre carré», explique Laurent Beauverd, vice-président de l'AMAC. L'association concentre donc aujourd'hui son attention sur un site: la garderie de la

«Morges souffre du manque de lieu de vie culturelle pour les jeunes, contrairement à d'autres villes»

LAURENT BEAUVERD,
VICE-PRÉSIDENT DE L'AMAC

Bergerie. Ce bâtiment installé en bordure d'autoroute est promis à l'abandon suite à la création du Centre de vie infantine sur les sites de Sylvana et de la Gra-

cieuse, dans quelques années.

«C'est de la musique d'avenir, mais l'endroit est extrêmement bien situé, près de la gare et des transports publics, poursuit-il. Avec l'autoroute, les nuisances sonores seront moins graves. Nous aimerions fonctionner comme l'Abraxas de l'époque à Pully, par exemple.» L'AMAC va donc communiquer à la Municipalité son intérêt pour le lieu. Avant de développer un dossier plus précis sur les possibilités d'emménager sur le site de la Bergerie.

«Certains affirment que les jeunes n'ont qu'à se rendre à Lausanne mais Morges est également un vrai centre, constate Laurent Beauverd. Nous ne pouvons pas nous reposer sur notre voisin. Regardez d'autres villes comparables comme Nyon, Montreux, ou Yverdon: toutes ont des centres de vie culturelle.» Mais pour la Bergerie, les obstacles apparaissent déjà. Si la Municipalité est ouverte aux propositions de l'AMAC, elle tempère pour l'heure les ardeurs: «Tout cela est précipité: le bâtiment est vétuste, mal isolé et ne répondrait pas aux normes de sécurité, explique Nuria Gorrite, municipale des affaires sociales. La parcelle doit faire l'objet d'attention pour son utilisation.»

LAURENT DONZEL

24 Heures mercredi 13 février 2003